



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIPLÔME DE DOCTEUR

(1) UNIVERSITE Pierre et Marie CURIE (Paris 6)

(Arrêté du 23 novembre 1988 relatif aux études doctorales)

préparé en collaboration avec (2) _____

Vu les titres initiaux produits par Mademoiselle BOUVIER JACQUELINE
né(e) le 19 JANVIER 1954 à PARIS 17 (PARIS)

Vu les pièces constatant que l'intéressé(e) a présenté en soutenance, conformément aux règlements, à la date
du 27 MARS 1992 une thèse ou un ensemble de travaux (3) portant sur le sujet suivant :
ETUDE OPTIQUE DE L'ETAT NORMAL DES MATERIAUX SUPRACONDUCTEURS A HAUTE TEMPERATURE CRITIQUE.

devant un jury constitué au sein de (1) l'UNIVERSITE Pierre et Marie CURIE (Paris 6)
présidé par Madame BONNELLE et composé de ME BOK, MR GABAY, ME BONNELLE,
ME BONTÉMPES, ME RAFFY, MR BOCCARA

Vu la décision dudit jury prononçant l'admission de l'intéressé(e) avec la mention **TRES HONORABLE**
LE DIPLÔME DE DOCTEUR DE (1) l'UNIVERSITE Pierre et Marie CURIE (Paris 6)
(4) CHIMIE PHYSIQUE

*est conféré à Mademoiselle BOUVIER JACQUELINE
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.*

Fait à PARIS, le 26 MARS 1993
(5) J.C. LEGRAND
le Président de l'Université PARIS VI

Signature du titulaire : _____ Vu, pour le Ministre et par délégation,
Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités,

J. Bouvier
J. Bouvier

(1) Désignation de l'(des) établissement(s) délivrant le diplôme.
(2) Désignation de l'(des) établissement(s) ayant, le cas échéant, collaboré à la préparation du diplôme.
(3) Rayer la mention inutile.

(4) Désignation de la discipline ou de la spécialité (à la discrétion de l'établissement).
(5) Titre(s) de la (des) personne(s) dirigeant l'(les) établissement(s) délivrant le diplôme.

N° 75 VI 111